



\*\*\*\*\*

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

\*\*\*\*\*

Le **mercredi 13 mai 2026**, le Conseil d'Administration s'est réuni en partie en présentiel et en partie en visioconférence, à 10h00, sous la présidence de Mme Bernadette GUET, doyenne, puis à partir de 10h10 sous la présidence de Mme Aïcha BASSAL, Présidente du Conseil d'Administration élue.

### **Etaient présents :**

Elus représentant l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) : Mme BASSAL, Présidente du Conseil d'Administration, Mme BIR, M. JOUIN, Mme BURGAUD, Mme BOURGEAIS, Mme DOUSSET,

Personnalités qualifiées : Mme SALIMY, M. BORÉ, Mme GUET, Mme GANDON-TOURNEUX, Représentant d'une association pour l'insertion : M. GENDRON

Membre désigné par la CAF : M. DEPLANQUE

Représentant des locataires : M. BERTIN (INDECOSA CGT), Mme LE CORRE (CLCV), M. PELÉ (CGL), M. BARDY (CSF), Mme CONAN (CNL),

Représentants du personnel : Mme LE MOINE, M. GAUTRON, M. PAYET, M. BENZEKRI,

Membres à voix consultative : M. PORTEAU, représentant du Préfet de Loire-Atlantique, M. PATAY, Directeur Général.

### **Participait en visioconférence :**

Personnalité qualifiée : Mme COUSSINET-NDIAYE

### **Étaient représentés :**

Elus représentant l'EPCI : M. BOUTHOLEAU (pouvoir à Mme BASSAL), Mme BLUMENTAL (pouvoir à Mme BIR),

Personnalités qualifiées : Mme HAKEM (pouvoir à Mme BASSAL), Mme DAVID-LECOURT (pouvoir à M. BORÉ).

**Absents excusés :** M. BESSEYRE, M. AUCANT, M. GUILLOU,

### **Assistaient à la séance :**

Mme BOIDIN-LAHLLOU, Directrice Générale Adjointe Proximité et Clientèle,

Mme RENAUD-MARTIN, Directrice Générale Adjointe Habitat et Patrimoine,

M. ALBERT, Directeur Général Adjoint RSE et Communication,

M. GUILBAUD, Directeur des Ressources Juridiques et du Secrétariat Général,

Mme LABYT, Maîtrise qualifiée Juridique et Gouvernance.

Conseil d'Administration

du 13 mai 2026

**Délibération n° 14/26**

**Objet : DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL DANS LE CADRE DU DEPOT DE PLAINTE**

**Considérant que :**

**I – Contexte**

Le Ministère de l'Intérieur a mis en place une plateforme permettant le dépôt de plainte en ligne pour les infractions constituant des atteintes aux biens (vols, dégradations, etc.) dont l'auteur est inconnu.

Pour utiliser ce dispositif, les représentants d'une personne morale doivent justifier d'un mandat ou d'une délégation de pouvoir.

Il est proposé de mettre en place une telle délégation de pouvoirs au profit des agents de l'Office qui sont amenés à déposer plainte dans le cadre de leurs missions.

**II – Argumentaire**

L'article R421-18 du CCH dispose, en son alinéa 8 que, « *Le directeur général peut, avec l'accord du conseil d'administration et dans les limites fixées par lui, déléguer à des membres du personnel de l'office exerçant les fonctions de directeur ou de chef de service une partie des pouvoirs qu'il détient en application de textes législatifs ou réglementaires en matière d'actes et de contrats. Il peut, dans les mêmes conditions, déléguer sa signature à ces mêmes personnes.* »

L'alinéa 10 conclut que « *Les titulaires des délégations de signature peuvent, s'ils y sont autorisés par l'acte de délégation, subdéléguer la signature déléguée à d'autres membres du personnel de l'office* ».

**Par application de ces dispositions, il est proposé les délégations de pouvoir suivantes :**

- Pour déposer plainte au nom de Nantes Métropole Habitat,
- Au profit des délégataires suivants :

Directeur/Directrice Général(e) Adjoint(e) Proximité et Clientèle  
Directeur/Directrice Général(e) Adjoint(e) Habitat et Patrimoine  
Directeur/Directrice Général(e) Adjoint(e) Ressources  
Directeur/Directrice Général(e) Adjoint(e) RSE et Communication  
Directeur/Directrice Gestion Locative et Politiques Sociales  
Directeur/Directrice de l'Expérience et de la Satisfaction Clients  
Directeur/Directrice Maintenance Proximité  
Directeur/Directrice Politique de la Ville et Cadre de Vie  
Directeur/Directrice Politiques de l'Habitat  
Directeur/Directrice Construction et Innovation  
Directeur/Directrice Transition Patrimoniale et Energétique  
Directeur/Directrice Ressources Financières  
Directeur/Directrice Ressources Juridiques et Secrétariat Général  
Directeur/Directrice des Systèmes d'Information  
Directeur/Directrice Ressources Humaines Relations Sociales et Services Généraux  
Responsables d'agence  
Responsables proximité  
Responsables patrimoine  
Responsable du Service Tranquillité Résidentielle  
Responsable du Service Juridique et Assurances

**Il est proposée une subdélégation de signature au profit de :**

Chargé(e) de mission Sécurité et Tranquillité

**III – Conclusions**

- . Vu l'article R421-18 du Code de la construction et de l'habitation,
- . Vu l'exposé qui précède,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AYANT DELIBERE**

- Autorise le Directeur Général à déléguer ses pouvoirs en matière de dépôt de plaintes, au profit des personnes susvisées ;
- Autorise la subdélégation de signature telle que mentionnée ci-dessus.

***Cette délibération est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées (26 voix).***

Le 13 mai 2026



La Présidente du Conseil d'Administration  
**Aïcha BASSAL**